

2015

SUJET & CORRIGÉ

RÉSUMÉ DE TEXTE

CONCOURS
ECRICOME
PREPA

*APRÈS
CLASSE PRÉPARATOIRE*

VOIE ÉCONOMIQUE ET
COMMERCIALE
OPTIONS ÉCONOMIQUE
ET SCIENTIFIQUE

ESPRIT DE L'ÉPREUVE

■ ESPRIT GÉNÉRAL

L'exercice du résumé consiste à condenser l'essentiel d'un texte plus long à visée argumentative, en rendant compte de son fil directeur et en reformulant de façon la plus personnelle possible les idées d'un auteur. L'épreuve de résumé proposée par Ecricome se caractérise par le respect de trois contraintes: le texte doit être résumé en 250 mots, avec une tolérance de plus ou moins 10 % (à savoir entre 225 et 275 mots), un titre est demandé au début du résumé et le temps imparti est de 2 heures. Ces règles spécifiques participent à la difficulté de l'épreuve car le candidat doit à la fois être rigoureux dans l'analyse du texte donné, efficace dans la gestion du temps, clair et précis dans la restitution des idées essentielles et leurs articulations. Enfin donner un titre pertinent requiert de la sagacité car il faut mettre en valeur la problématique essentielle du texte.

■ ÉVALUATION

Compréhension, mise en évidence de l'architecture logique du texte.

Autonomie : le résumé doit être intelligible en lui-même, sans que le lecteur ait à connaître le texte original ; son contenu sera reformulé autant que possible.

Correction de la langue (en particulier grammaire, lexicque et orthographe) et du style.

Respect des normes quantitatives : le texte d'environ 2000 mots sera résumé en 250 mots avec un écart toléré de 10%. Un comptage précis des mots sera exigé.

■ CONSIGNES

Résumer ce texte en 250 (deux cent cinquante) mots.

On tolère 10% en plus ou en moins (225 au moins, 275 au plus).

Tout manquement à ces normes (par excès ou par défaut) sera gravement sanctionné. Par

exemple, un résumé atteignant 300 ou n'atteignant pas 200 mots, sera noté zéro.

Donner un titre au résumé (les mots du titre n'entrent pas dans le décompte des mots).

Indiquer le nombre de mots utilisés en portant les mentions suivantes très lisiblement et à l'encre : repère formé d'un double trait // dans le texte écrit après chaque tranche de 50 mots, décompte chiffré cumulatif (50, 100, 150 etc...) en regard dans la marge, total exact en fin d'exercice.

SUJET

Être discret, c'est-à-dire ne pas se faire remarquer, savoir se taire et se rendre invisible, sortir donc d'avance ou au moins par moments du jeu de coqs de la monstration et de la reconnaissance, relève en apparence d'une simple vertu morale. Ce n'est donc pas nécessairement une joie, pas nécessairement une expérience singulière et féconde, mais d'abord un devoir que l'on doit remplir pour vivre dans le monde en se pliant à ses normes, ses précéllences, ses restrictions. Mais d'où vient alors une telle morale de la discrétion ? En première analyse, la discrétion semble plonger ses racines encore plus loin, dans un fonds immémorial, propre non seulement à l'humanité, mais à la vie tout entière en tant que celle-ci serait primordialement dissimulation et mensonge, ou au moins à la vie des plantes et des animaux les plus faibles, « ceux à qui il est refusé de mener une lutte pour l'existence à coup de cornes ou avec la mâchoire aiguë d'une bête de proie » comme dit Nietzsche. Ce que semble confirmer le langage commun lui-même. Imaginons un instant l'homme dans les immenses forêts du paléolithique, entouré de bêtes sauvages tantôt plus dangereuses que lui, tantôt plus rapides : s'il ne sait pas d'instinct se faire discret, « avancer à pas feutrés » comme un félin, « se tapir » dans des terriers comme les petits mammifères, « se fondre dans le paysage » comme un caméléon ou un phasme, il est à coup sûr perdu d'avance et finira assez vite par être mangé ou par mourir de faim. En ce sens, la discrétion proviendrait de notre part la plus animale, ce ne serait qu'une forme particulière de notre instinct de conservation.

Soyons toutefois un peu plus précis et regardons à nouveau les jungles hostiles. La vie semble en fait y inventer, presque à parts égales, d'un côté les formes les plus inattendues de discrétion, de l'autre les formes les plus bariolées de monstration et de démonstration de soi. D'un côté une multitude de terriers, de cachettes, d'ombres furtives, de silence ; de l'autre une débauche de couleurs, de formes, de cris, de parades. Plus encore, même les animaux les plus discrets n'y sont jamais en sécurité : leurs prédateurs ont fini aussi par apprendre à les débusquer, à creuser leurs terriers ou à attendre patiemment la plus légère apparition qui les perdra. L'animalité est autant une école de l'indiscrétion qu'une école de la discrétion. Et, en

ce sens, on ne saurait y voir le fondement d'une expérience singulière de la disparition qui alterne sans doute entre les deux mais ne les confond jamais. L'animalité, au contraire, serait un moment de complète confusion dans lequel discrétion et indiscretion s'identifieraient au sein d'un même art de l'adaptation aux circonstances. Ce n'est pas pour rien, à cet égard, que lorsque Nietzsche décrit ces formes originelles de la vie, il parle d'art du mensonge, de la dissimulation, ou mieux encore d'art du masque, mais pas de discrétion à proprement parler. Car il y a deux raisons, presque toujours simultanées, de porter un masque : pour se cacher et pour se montrer, pour se fondre dessous ou au contraire pour mettre en avant certains traits particuliers. Ce n'est donc pas sur ce terrain que l'on risque de trouver l'invention en propre de la discrétion sauf à faire du carnaval son moment privilégié d'expression, au risque de ne plus savoir du tout de quoi l'on parle.

Commençons donc plutôt notre enquête sur le terrain de la morale, littéralement des mœurs, c'est-à-dire des règles communes de comportement en société, au-delà des formes instinctuelles de dissimulation.

À première vue, il semble difficile de trouver une morale ou une culture traditionnelle qui ne prône pas d'une manière ou d'une autre la discrétion. Sans doute, ses manifestations concrètes peuvent s'avérer infiniment variables historiquement et géographiquement : ici il faudra apprendre à ne pas faire de bruit, là à ne pas lever les yeux, ailleurs à ne pas sentir ou à ne pas toucher ; ici à ne pas se montrer dans certains lieux, là à ne pas se manifester dans certains moments ; ici à ne pas s'intéresser à « ce qui ne nous regarde pas », là à ne pas se manifester même si ça nous regarde, voire surtout si ça nous regarde ; ici à se couvrir le corps ou la tête pour manifester son retrait, là à se découvrir le corps ou la tête pour manifester son bienveillant respect ; ici à s'interdire uniquement certains mots et certaines questions, là à s'interdire uniquement certains gestes et certaines postures ; ici à contraindre le corps, là à contraindre le vêtement, ailleurs à contraindre le verbe. Mais, à chaque fois on trouverait le même invariant formel : aucune morale ne semble pouvoir se constituer sans établir certaines règles de discrétion.

On peut d'abord le comprendre logiquement. La discrétion, quels que soient les objets, les sens, les lieux et les temps auxquels elle s'applique, ne consiste-t-elle pas originellement à restreindre ses manifestations pour laisser une place à l'autre ou au monde ? Or n'est-ce pas

là le sens premier de toute morale, de toute réglementation du comportement : apprendre que son moi n'est pas le centre du monde, et que les autres, avec leur propre désir de manifestation, existent et ont un droit, tantôt égal, tantôt supérieur mais jamais inférieur, à être et à occuper la scène de la vie ? En ce sens, on pourrait presque dire que la discrétion constitue peut-être le plus petit dénominateur commun de toute moralité : entrer dans le *sollen-sein* ou le *ought-to-be*, dans le devoir-être de la morale, ce serait primordialement entrer dans le devoir de ne pas être trop et de se rappeler que l'Autre existe (qu'il soit Dieu, prochain, semblable, étranger). *A contrario*, le véritable barbare, le non-civilisé par excellence, ce serait non pas celui qui ignore la distinction entre le bien et le mal - cela arrive même aux meilleurs -, ce ne serait même pas l'égorgeur de veuves et d'orphelins - on a connu des civilisations qui n'avaient guère de scrupules face à de telles pratiques - mais celui qui se manifeste un peu trop, qui « la ramène un peu trop » comme on dirait aujourd'hui.

On peut ensuite comprendre plus simplement une telle universalité de la discrétion de manière empirique. Ne la retrouve-t-on pas, de fait, dans toutes les cultures ? Les Romains ont certes inventé le terme de *discretio*, signifiant d'abord séparation et mise au secret ; mais les Grecs avaient *l'aidôs*, la pudeur ou la vergogne, sur laquelle nous allons revenir ; les juifs eurent la *anava* (modestie ou humilité) et la *tsniout* (l'ensemble des règles de pudeur) ; les chrétiens la *modestia* et *l'humilitas* en partie seulement dérivés de la *anava* juive ; les musulmans ont le *harim* (le lieu secret ou intime), la *hichma* (la pudeur ou la retenue qui règle les rapports entre les générations) et le *haya* (le respect ou la politesse). On trouverait à coup sûr des règles similaires dans les cultures d'Extrême-Orient ou d'Afrique, dans les cultures du monde entier. Confucius ne conseillait-il pas aussi de « se regarder scrupuleusement soi-même mais ne regarder que discrètement les autres » ? Toutes les morales semblent s'être ainsi penchées sur cette nécessité d'imposer, tantôt de manière très floue tantôt de manière très précise, une séparation ou une bonne distance non seulement dans les relations interhumaines, mais aussi bien dans les relations avec Dieu ou avec la Nature, voire dans les relations avec soi-même. La discrétion constituerait ainsi une sorte d'invariant anthropologique empirique presque comparable à la prohibition de l'inceste : à chaque fois les règles sont différentes, mais à chaque fois est identique la nécessité d'imposer une séparation entre les êtres et entre les choses par restriction et dissimulation de la subjectivité

individuelle. Cet invariant anthropologique connaît toutefois en apparence une exception : la civilisation occidentale moderne. Celle-ci ne se constitue-t-elle pas en effet autour de la promotion historiquement inédite de la subjectivité, faisant du même coup de l'altérité et de la différence un enfer à la manière du *Huis clos* de Sartre : « l'enfer, c'est les autres » ? C'est l'un des sens que l'on prêtait à l'attaque nietzschéenne de la moralité occidentale, et en particulier de Rousseau, cette « tarentule morale » qui aurait infecté tout le champ de la conscience occidentale avec ses rêves de sincérité totale, de petites communautés transparentes, et sa condamnation du théâtre, des masques, de toutes les formes de la *représentation* en général, c'est-à-dire de la distance de soi aux autres. C'est l'un des sens, plus encore, que Foucault décèle dans la relation que notre modernité occidentale entretient avec sa propre sexualité. Pourquoi et comment, se demande-t-il, en sommes-nous venus à nous intéresser autant à la sexualité, à la mettre en discours comme jamais, à braquer sur elle tous les projecteurs du pouvoir, à y voir l'identité et la vérité décisive de chacun ? Et il répond : c'est là le résultat d'un long processus de confessions, d'aveux, d'investigations pseudo-scientifiques, de préoccupations bio-politiques qui ont fait de l'homme occidental bien moins un animal réprimé et pudique qu'un animal profondément indiscret.

Mais c'est bien plus encore et bien plus radicalement le sens de l'attaque frontale que mène Lévi-Strauss, à la fin du troisième volume des *Mythologiques*, en opposant à la morale occidentale centrée sur le sujet, « cet insupportable enfant gâté de la philosophie » comme il dira plus tard, « une morale immanente aux mythes amérindiens » qui pourrait se définir comme une morale de la discrétion. Ce n'est en effet pas un hasard si ce volume s'achève sur le mot discrétion. Plus décisivement même, Lévi-Strauss écrit ceci en des lignes magnifiques :

« On nous a habitués dès l'enfance à craindre l'impureté du dehors. Quand ils proclament, au contraire, que "l'enfer, c'est nous-même" les peuples sauvages donnent une leçon de modestie qu'on voudrait croire que nous sommes encore capables d'entendre. En ce siècle où l'homme s'acharne à détruire d'innombrables formes vivantes, après tant de sociétés dont la richesse et la diversité constituaient de temps immémorial le plus clair de son patrimoine, jamais, sans doute, il n'a été plus nécessaire de dire, comme font les mythes, qu'un humanisme bien ordonné ne commence pas par soi-même, mais place le monde avant la vie, la vie avant l'homme, le respect des autres êtres avant l'amour-propre ; et que même

un séjour d'un ou deux millions d'années sur cette terre, puisque de toute façon il connaîtra un terme, ne saurait servir d'excuse à une espèce quelconque, fût-ce la nôtre, pour se l'approprier comme une chose et s'y conduire sans pudeur ni discrétion. »

On doit alors préciser comment se pense, dans la « philosophie des sauvages », une telle morale immémoriale de la discrétion. Lévi-Strauss la nomme une « déférence envers le monde » qui consiste à s'interdire certains usages et certaines pratiques, non parce qu'ils constitueraient des « périls pour soi » mais parce qu'ils constituent des « périls pour les autres ». « Les bonnes manières servent, chez les sauvages, à protéger la pureté des êtres et des choses contre l'impureté du sujet », écrit-il.

Un groupe de mythes amazoniens résume exemplairement un tel propos. Il s'agit de mythes narrant le voyage en pirogue de la Lune et du Soleil. Tout leur enjeu consiste en effet à raconter comment le monde ne peut fonctionner que grâce à une bonne distance trouvée entre la Lune et le Soleil. À trop se rapprocher de la Lune, on aurait un « monde pourri », monde du silence, de l'obscurité, de l'humidité, du trop cru ; mais à trop se rapprocher du Soleil, le monde deviendrait « brûlé », monde du vacarme, de la lumière aveuglante, de la sécheresse, du trop cuit. D'où la nécessité pour le Soleil et la Lune de voyager sans fin en pirogue à bonne distance l'un de l'autre. Or dans un tel voyage tous les sens de la discrétion semblent se condenser : la Lune et le Soleil, l'un à la proue, l'autre à la poupe, sont dans des positions dissymétriques qui leur interdisent de se voir en face à face (discrétion visuelle) ; ils ne doivent pas faire trop de bruit pour ne pas effrayer les poissons (discrétion auditive) ; et ils ne doivent pas remuer sous peine de chavirer (discrétion gestuelle). La discrétion n'est donc plus simplement exigée pour certains moments ou certains rapports particuliers, elle n'est pas une obligation morale spécifique, elle est la morale elle-même.

Pierre Zaoui

La discrétion, Editions Autrement, Paris, 2013.

2009 mots